



IN CORSICA,
S'IMPEGNA
L'EUROPA
PER U NOSTRU
AVVENE

RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE 2017 DU PROGRAMME OPERATIONNEL CORSE FEDER- FSE 2014-2020

RESUME A L'ATTENTION DES CITOYENS

l'Europe
s'engage
en Corse

FEDER

Fonds Européen de Développement Régional

FSE

Fonds Social Européen

Le présent résumé du contenu du rapport annuel de mise en œuvre du programme pour la période **2017** est à destination du public afin de présenter **l'état d'avancement du programme opérationnel FEDER-FSE¹ Corse pour la période 2014-2020 (PO)**.

La Collectivité Territoriale de Corse (CTC) est l'autorité de gestion du PO FEDER-FSE 2014-2020 pour la Corse.

Ce programme comprend notamment les axes prioritaires suivants :

- Axe 1 : Structurer le potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire
- Axe 2 : Développer la société de l'information et de la communication au service de la cohésion et de l'attractivité du territoire
- Axe 3 : Augmenter la compétitivité des entreprises corses
- Axe 4 : Accompagner la transition vers une société à faible teneur en carbone
- Axe 5 : Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire
- Axe 6 : Renforcer la cohésion sociale
- Axe 7 : Investir dans la formation tout au long de la vie pour augmenter l'accès à l'emploi
- Axe 8 : Assistance technique FEDER
- Axe 9 : Assistance technique FSE

Le PO a été approuvé par la Commission européenne le 17 décembre 2014. Il a également été approuvé par l'Assemblée de Corse le 17 septembre 2015.

L'année 2016 a principalement été consacrée à la finalisation du descriptif de système de gestion et de contrôle (DSGC) du programme opérationnel FEDER FSE Corse 2014-2020 et au démarrage de la programmation des aides de ce programme.

La Collectivité Territoriale de Corse a mis en place une procédure permettant d'assurer une bonne gestion des opérations relevant du programme et de garantir un système efficient de contrôle des opérations cofinancées par les fonds européens.

Ainsi, dans le cadre de la procédure d'accréditation de la CTC en sa qualité d'autorité de gestion du programme, la CTC a finalisé son DSGC qui a permis à la CTC d'être désignée officiellement autorité de gestion du PO.

De façon concomitante à la rédaction des documents de gestion, la CTC a souhaité dès le début de l'année 2016 renforcer le niveau de programmation des aides car au cours de l'exercice 2015 les services ont été fortement mobilisés sur la certification des dossiers relevant de la précédente programmation (2007-2013).

La programmation effective des premiers dossiers est donc intervenue qu'à partir de janvier 2016 grâce aux mesures d'accompagnement mises en place par la CTC permettant de programmer plus de 16M€ de crédits FEDER FSE. (Soit un taux de programmation UE de 14%).

¹ FEDER : Fonds européen de développement économique régional
FSE : Fonds social européen

Plusieurs actions ont été engagées au cours de l'année 2016 pour accélérer l'avancement de la programmation :

- La mise en œuvre d'une cellule d'aide aux porteurs de projet au sein de la Direction des affaires européennes et internationales

- Le lancement de 15 appels à projet permettant de renforcer la performance du programme, à savoir :

** Garantir une procédure de sélection ouverte au plus grand nombre de bénéficiaires potentiels, et qui soit transparente et proportionnée.*

** Détecter et retenir les opérations les plus à même de contribuer dans les meilleurs délais à la réalisation des objectifs spécifiques du programme.*

** Dynamiser la programmation financière en disposant en temps réel d'un contrôle de gestion du programme et d'une évaluation de son efficacité opérationnelle.*

Ces appels à projets couvrent près des 2/3 des priorités stratégiques du PO. La somme des projets déposés pourrait mobiliser un total de 11.2M€ soit près de 10% de la dotation du PO. Les Appels à projet ont porté sur :

- La Recherche Développement Innovation avec pour objectif de soutenir les projets collaboratifs innovants : renforcer la collaboration entre la recherche académique et les entreprises ou renforcer la capacité des entreprises à développer des innovations.*
- Le volet numérique avec pour objet le développement des infrastructures numériques, la médiation numérique (ateliers et manifestations numériques, les plateformes de services numériques territoriales (e-éducation et des services e-citoyens), et l'Ecole numérique.*
- L'énergie visant à financer une part des opérations de rénovations exemplaires de l'éclairage public.*
- Le tourisme avec les secteurs du cyclotourisme, du nautisme et du rural de montagne.*

Ces appels à projets ont été lancés en juin 2016 et les services procèdent à l'instruction des dossiers pour une programmation effective envisagée à partir du mois de janvier 2017.

S'agissant des dossiers déjà programmés, on dénombre 37 dossiers ayant fait l'objet d'une programmation en Comité régional de programmation des aides.

L'ensemble des axes du programme ont été mobilisés à la fin de l'exercice 2016, à savoir :

- L'Axe 1** *« structurer le potentiel de recherche développement et innovation de la Corse au service de la compétitivité du territoire ». Seulement deux dossiers ont été programmés sur cet axe qui sera principalement mobilisé par un appel à projet lancé en juin 2016 par la CTC. 63 dossiers ont été déposés et sont actuellement en phase d'instruction auprès des services concernés.*

- **L’Axe 2 « Développer la société de l’information et de la communication au service de la compétitivité et de la cohésion du territoire ».** La CTC a souhaité également lancer un appel à projet sur cet axe en juin 2016 concernant principalement la mise en place d’une offre de services Très Haut Débit au sein d’une communauté d’utilisateurs, dans les domaines de l’éducation et de la santé.
Quatre autres appels à projets ont été lancés dans les domaines de la médiation numérique, manifestations numériques, écoles numériques et plateformes de services.
Le processus de sélection de ces projets sera engagé au cours de l’année 2017.
Seuls deux dossiers ont pu être programmés sur cet axe.

- **L’Axe 3 « Augmenter la compétitivité des entreprises »** est l’axe qui a mobilisé le plus de crédits FEDER (5 M€) soit 8 dossiers programmés relevant principalement de la création de plateforme collaborative, des dispositifs d’accompagnement en faveur de la reprise d’activité, des actions de soutien en faveur du développement de la filière aéronautique et des actions collectives de promotion de la Corse à l’extérieur.

A titre d’exemples d’opérations performantes en ce domaine on citera le rôle du **PIAC** de corse :

Dans un contexte international marqué par la crise économique, la vitalité du **secteur aéronautique mondial** a pu constituer un véritable îlot de prospérité. Cela est en grande partie dû à la capacité de ses acteurs à gagner en compétitivité, à conquérir de nouveaux marchés et à s’inscrire dans une dynamique d’innovation permanente. Au niveau national, l’industrie aéronautique constitue l’un des piliers de son économie. Le réveil de la croissance, la livraison du Rafale, le renouvellement des flottes et la croissance du nombre de passagers devrait largement conforter voir accélérer la dynamique du secteur. La Corse à son échelle, y contribue grâce à son **Pôle des Industries Aéronautiques Corse (P.I.A.C)**, reconnu comme un outil atypique et performant dans le secteur. Les perspectives de croissance du PIAC sont de l’ordre de 10 à 15% l’an et un triplement d’activité entre 2012 et 2020. Cette tendance ne va qu’accroître les exigences du secteur face à des impératifs de performance et de compétitivité. Cela réclame pour les entreprises du Pôle de faire preuve d’une capacité d’innovation d’adaptation et d’investissement croissante. Le PIAC a donc inscrit dans sa stratégie un plan d’amélioration de ses performances industrielles pour répondre au besoin de ses clients en lui assurant compétitivité, rentabilité et pérennité. La présente opération consiste à développer les compétences et les organisations des entreprises du PIAC et apparaît comme décisive.

Elle est composée de **3 actions** (Déploiement du Lean Manufacturing et du management de la production, Développer les organisations et améliorer les performances industrielles des entreprises pour atteindre les standards de la profession et répondre à une attente très forte de nos clients, Déploiement des systèmes ERP par le développement des passerelles entre les différents systèmes et leur optimisation) qui se veulent structurantes et modifieront le fonctionnement même des entreprises avec des organisations optimisées et plus efficaces. Cette opération dotera les entreprises du PIAC d’armes nécessaires pour lutter efficacement contre une concurrence accrue.)

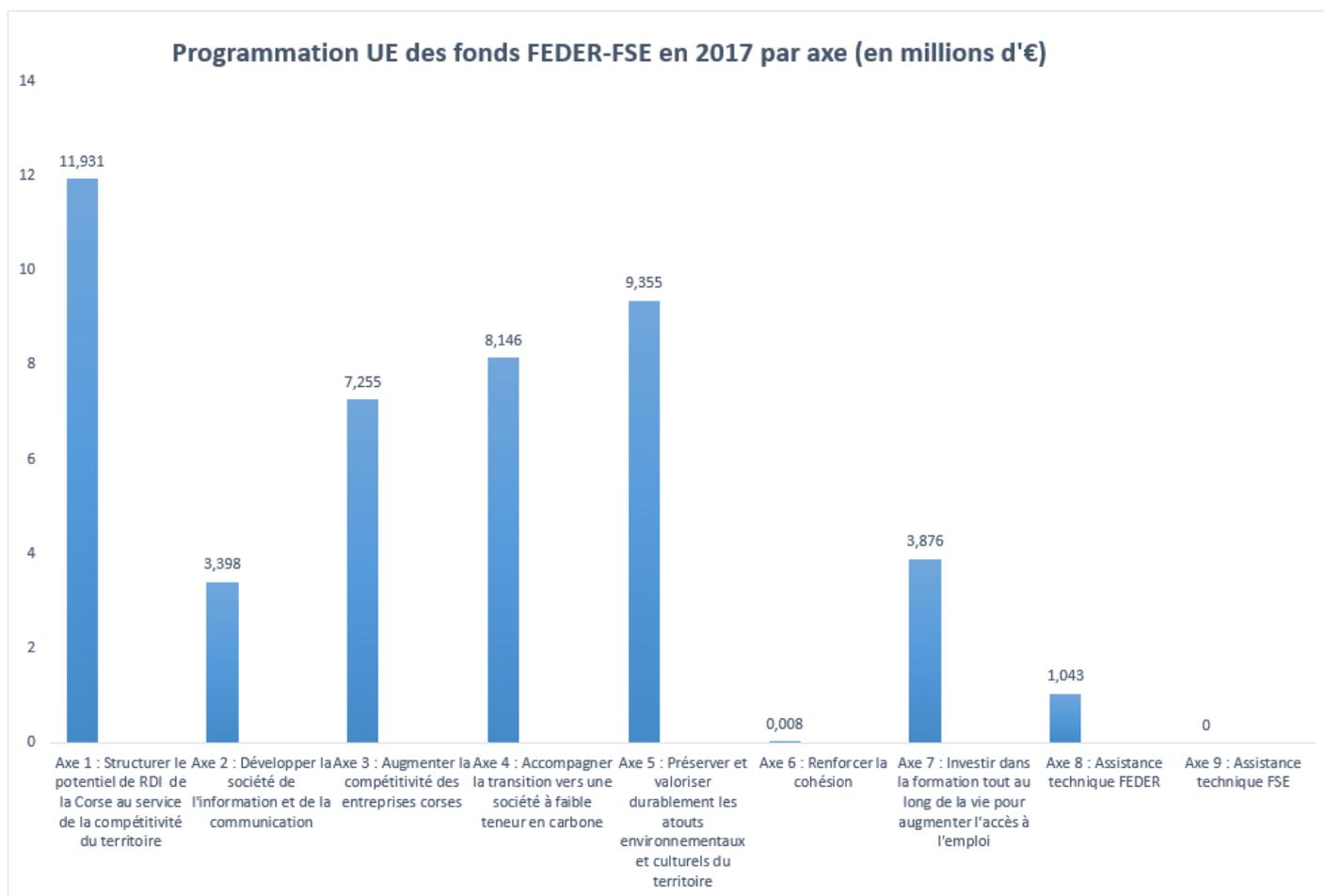
Les opérations liées au développement du PIAC sont exemplaires en ce qu’elles constituent l’un des rares domaines d’industrialisation de la Corse.

- **L'Axe 4 « *Accompagner la transition vers une société à faible teneur en carbone* ».**
Deux priorités d'investissement de cet axe ont été mobilisées grâce à plusieurs appels à projets relevant de l'accroissement de la part des énergies renouvelables dans le domaine du solaire thermique, du bois énergie et de la réduction de la consommation énergétique dans les logements collectifs et bâtiments publics. Un seul dossier a été programmé et les autres dossiers sont à l'examen des services pour une programmation au début du mois de janvier 2017.
Concernant le volet mobilité de cet axe, deux dossiers ont été programmés relevant de l'aménagement des arrêts ferroviaires et du développement du réseau de pistes cyclables.

- **L'Axe 5 « *Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire* ».**
12 dossiers ont été programmés relevant principalement de la prévention des risques inondation et de la valorisation du patrimoine culturel pour développer l'offre touristique insulaire. Un appel à projet a été lancé par la CTC dans les domaines du tourisme rural de montagne, du nautisme et du cyclotourisme. Les premiers dossiers seront programmés en janvier 2017.
En ce qui concerne la protection contre les inondations cinq opérations de superstructures d'envergure sont en cours de réalisation dans les quartiers des Cannes et des Salines et devraient une fois achevées aboutir à une population protégée de l'ordre de 2800 personnes en 2018 et de 10 000 personnes en 2023.

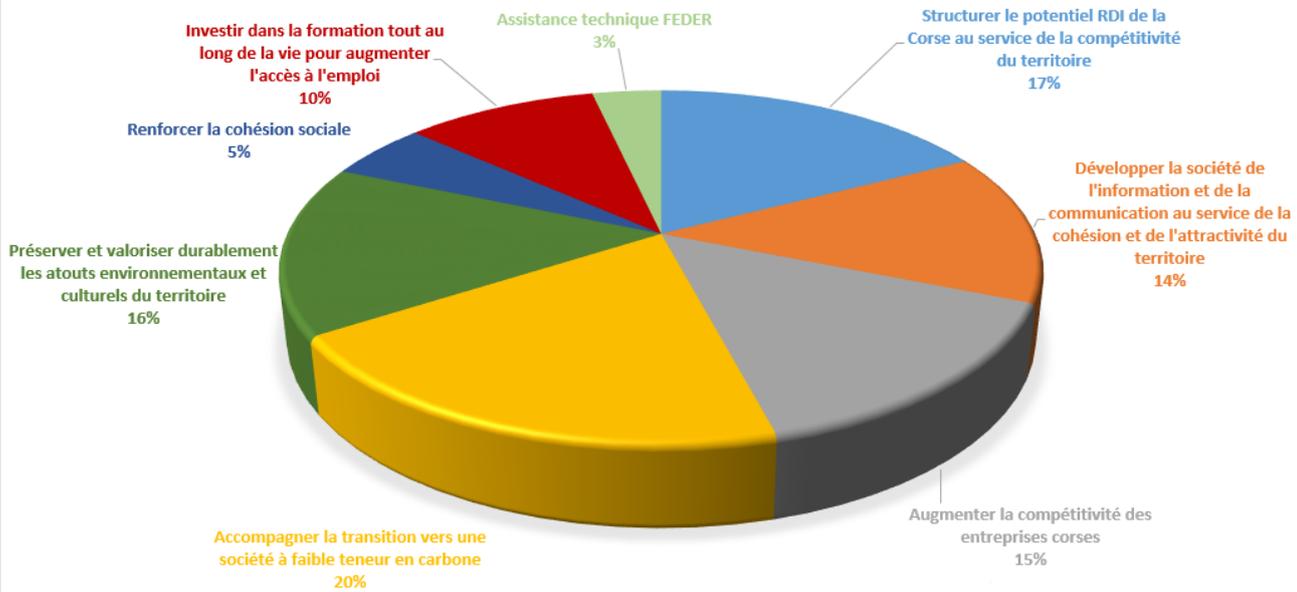
- **L'Axe 6 « *Renforcer la cohésion sociale* ».** Un seul dossier a été programmé concernant une prestation de conseil pour une autorité urbaine souhaitant candidater à l'appel à projet lancé par la CTC pour la sélection des investissements territoriaux intégrés.
Les conventions de désignation des autorités urbaines sont en cours de signature ce qui explique l'absence d'actions programmées au titre des investissements territoriaux intégrés.

En résumé, la programmation FEDER-FSE en 2016, c'est :



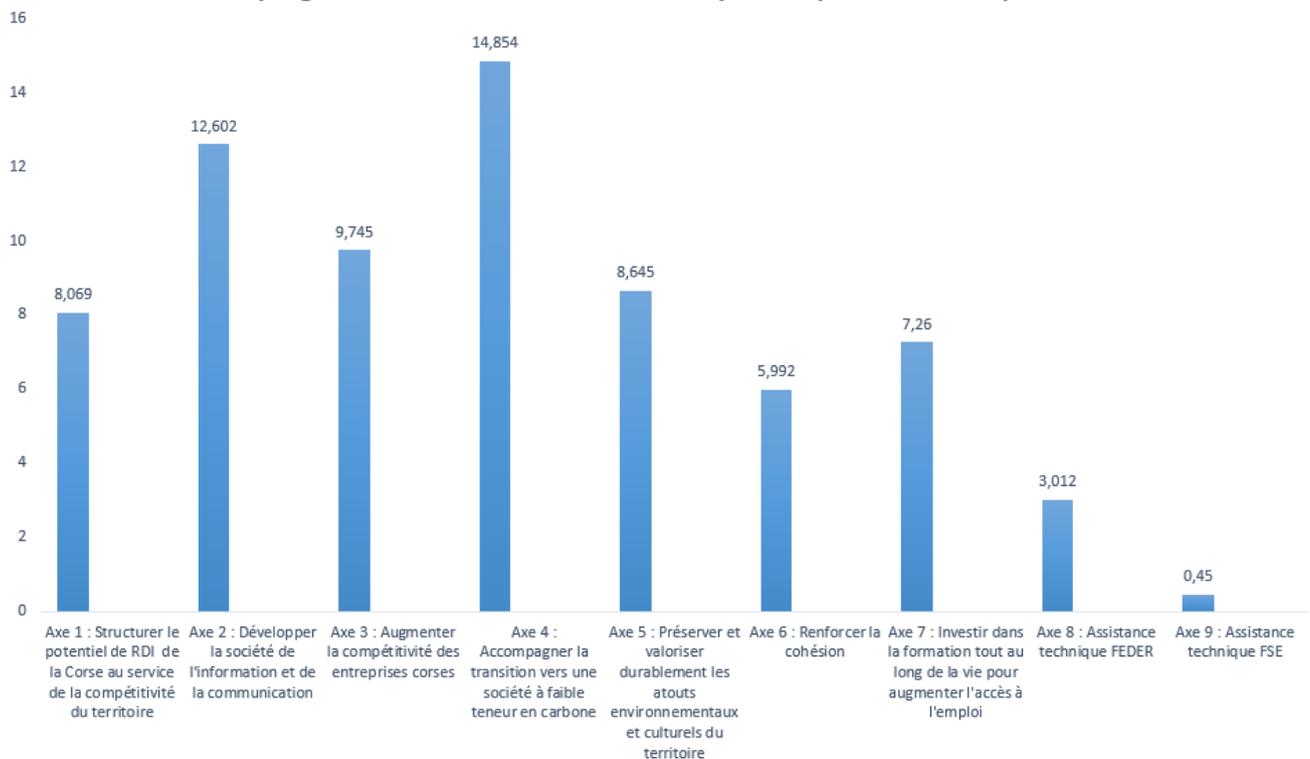
Pour rappel, pour la période 2014-2020, l'enveloppe FEDER s'élève à 104 millions d'euros et est répartie :

RÉPARTITION DE L'ENVELOPPE TOTALE FEDER (104MILLIONS) PAR AXE PRIORITAIRE (EN %)



Et il reste à programmer...

Reste à programmer UE des fonds FEDER-FSE par axe (en millions d'€)



LE CITY TRAIL DE L'EUROPE : UNE MARCHÉ : EDUCATIVE ET PEDAGOGIQUE,

UN SEMI-MARATHON : OUVERT A DES COUREURS EUROPEENS

Chaque année autour de la fête de l'Europe du 9 mai, le Commissariat général à l'égalité des territoires organise le Joli mois de l'Europe pendant tout le mois de mai afin de soutenir les autorités de gestion des Fonds européens dans leur obligation réglementaire d'organiser annuellement un grand évènement de communication autour des fonds européens.

La Collectivité Territoriale de Corse participe activement à cette manifestation et labellise des évènements organisés par ses partenaires.

C'est dans cet esprit cadre que la Direction des Affaires Européennes et internationales a organisé un « City-Trail des de l'Europe » à Bastia le lundi 08 mai 2017.

Près de 500 coureurs ont participé à cette première édition du Trail de l'Europe.

Le city-trail est donc un évènement labélisé « Joli mois de l'Europe » et est inscrit au calendrier national des manifestations liées à la Fête de l'Europe du mois de mai.

Cette opération consistait à organiser une course à pied, dans la ville, dont les étapes étaient des projets cofinancés par des fonds européens.

Cette opération a été conduite en étroite collaboration avec la Direction de la Communication, la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Collectivité Territoriale de Corse et la Communauté d'Agglomération de Bastia (CAB).

Le parcours se traduisait par une boucle d'un peu plus de 7km dans les rues de Bastia avec un accès prioritaire donné aux coureurs. Les coureurs peuvent s'inscrire en individuel pour 7, 14 ou 21 km, ou en équipe relais de trois coureurs.

Parallèlement à la course, de nombreuses animations gratuites et ouvertes à tous se sont déroulées sur la place Saint Nicolas.

Le top départ et/ou la remise des prix aux vainqueurs a été donné par le Président du Conseil Exécutif de Corse.

Partenariat : CTC / Mairie

Organisation :

2 Parcours et 1 animation (entre 2000 et 2500 personnes attendues)

- **Une marche de 5 km.**
- **Un semi-marathon de 21 km.**

- **Départ et Arrivée l'après-midi (Place St Nicolas).**
- **Des animations Place St Nicolas toute la journée**







Quelques-uns des projets financés par le FEDER et le FSE:

L'école de la deuxième chance à Bastia

PO FEDER-FSE Corse 2014-2020

Axe 7 : Investir dans la formation tout au long de la vie pour augmenter l'accès à l'emploi

Objectif thématique 10 : Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie

L'école de la deuxième chance a pour objectif d'aider les jeunes de 18 à 24 ans sortis du système scolaire sans qualification ni formation, en assurant leur intégration professionnelle et sociale.



Coût total de l'opération : 1 633 000 euros

Union européenne : 756 000 Euros

PO FEDER-FSE Corse 2014-2020

Axe1: Structurer le potentiel de RDI de la Corse au service de la compétitivité du territoire

Objectif thématique 1 : Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation

Les enjeux auxquels font face les professionnels de la filière, comme par exemple le maintien de la qualité face au changement climatique et aux modifications des pratiques culturales, le renouvellement du verger vieillissant afin de pérenniser la production, ou encore la capacité à produire des nouvelles variétés pour répondre aux attentes de la grande distribution et à diversifier pour ne pas surproduire la Clémentine, incitent les acteurs à réfléchir ensemble sur leur avenir pour relever les défis de demain.

Ils peuvent s'appuyer sur les atouts de la filière, à savoir, un produit phare, la « Clémentine de Corse IGP », une filière mature, structurée et fédérée que ce soit au niveau des OPs, des structures commerciales de l'APRODEC, un réseau important de recherche et développement présent en Corse.

Coût total de l'opération : 3 185 733,56 €

Union européenne: 2 003 536,86 €



PO FEDER-FSE Corse 2014-2020

Axe 1 : Structurer le potentiel de RDI de la Corse au service de la compétitivité du territoire

Objectif thématique 1: Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation



QWANT est une société française qui a lancé en 2013 un moteur de recherche dont les trois principales valeurs sont : respect de la vie privée, neutralité des résultats, vision la plus large possible du Web.

Aujourd'hui, Qwant reçoit des millions de requêtes par jour et connaît une progression de 5-10% par semaine.

L'objectif de QWANT Music est de créer en synergie avec QWANT les fonctionnalités de recherche les plus complètes pour découvrir, produire, gérer, expérimenter, partager et connaître toute la musique d'où qu'elle vienne sur le Web et/ou d'un stockage personnel local ou dans le cloud.

QWANT s'engage à créer la solution la plus complète du marché pour chercher, découvrir, produire, gérer, expérimenter, partager et apprendre tout ce qui fait l'univers de la musique. Cette solution intégrera tout ce qui est en rapport avec la musique sur le Web, ce qu'y apporteront les artistes, professionnels labels et major et leurs communautés, et aussi la musique qui se trouve sur votre PC ou votre cloud personnel.

L'ambition de QWANT est de créer sur le Web un lieu unique et complet pour la musique, garantissant la neutralité et le respect de la vie privée, et où toutes les parties prenantes de la

musique, quelles qu'elles soient, pourront trouver des réponses pertinentes à leurs besoins, quels qu'ils soient.

Grâce aux financements FEDER reçus, QWANT MUSIC a pour objectifs :

- de créer le meilleur index de musique au monde
- d'améliorer de façon significative la facilité et les bénéfices de la consommation de musique
- d'offrir un lieu unique où les consommateurs de musique et les artistes obtiendront un juste retour de leurs investissements. Ce lieu unique doit apporter un nouveau modèle commercial pour la musique, et ainsi faciliter l'utilisation et la valeur ajoutée de la consommation proposée, qui rendra obsolète les usages illégaux de la musique ou ceux fournissant de faibles revenus aux artistes (actuellement le cas avec le streaming).

Coût de l'opération : 3 356 793,00€ €

Union européenne: 2 014 076,16€



PO FEDER-FSE Corse 2014-2020

Axe 1: Structurer le potentiel de RDI de la Corse au service de la compétitivité du territoire

Objectif thématique 1 : Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation

Le bassin méditerranéen possède une flore riche et offre des conditions pédoclimatiques propices aux cultures de PAM. La région Corse pourrait s'insérer dans le marché en mettant en oeuvre une filière PAM performante intégrant des cultures d'espèces endémiques (immortelle, menthe, santoline ...) mais aussi en valorisant d'autres ressources alimentaires (zestes d'agrumes) et non alimentaires susceptibles d'offrir des produits à très haute valeur ajoutée (co-produits des huiles végétales, algues...).

Grâce à ce projet, la Corse s'insérerait dans le marché en mettant en oeuvre une filière PAM (plantes aromatiques et médicinales) performante intégrant des cultures d'espèces endémiques (immortelle, menthe, santoline ...) mais aussi en valorisant d'autres ressources alimentaires (zestes d'agrumes) et non alimentaires susceptibles d'offrir des produits à très haute valeur ajoutée. Les PAM entrent en tant que composants dans la fabrication de cosmétiques ou autres produits naturels de santé et sont aussi la base de produits transformés à haute valeur ajoutée comme : huiles essentielles, extraits secs... Le projet prévoit également :

- d'utiliser des co-produits d'huiles végétales, par l'intermédiaire de procédés à faible impact environnemental
- d'introduire des innovations technologiques dont pourront bénéficier les unités du secteur agronomique ainsi que les entreprises qui travaillent dans le domaine des cosmétiques
 - produire à des coûts maîtrisés des essences naturelles, tout en préservant l'équilibre environnemental. La recherche se portera aussi sur d'autres produits permettant de diversifier l'offre (agrumes, menthe,...). La méfiance des consommateurs vis-à-vis des produits chimiques entraîne une forte croissance du marché des produits naturels. L'essor de ce marché peut représenter une voie de diversification majeure pour les entreprises agriculteurs régionaux, et attirer des acteurs exogènes stratégiques de cette filière. Forts de ce constat et avec l'appui de partenaires des filières concernées, les objectifs sont de :
- valoriser les PAM spécifiques de notre région pour le secteur cosmétique, compléments alimentaires, aromathérapie, pharmacie, alimentaire, etc,
- innover en identifiant la meilleure valorisation possible de ces plantes,
- diversifier les sources potentielles de revenus pour les différents acteurs de la filière
- créer un nouveau business model pour les producteurs en relation avec les autres acteurs de la filière

- permettre un développement de produits et de matériaux biosourcés et faire émerger des méthodes alternatives utilisant des ressources renouvelables
- caractériser les plantes par l'étude détaillée de la composition chimique des extractibles
- établir les relations entre les propriétés des plantes et la nature des constituants
- mettre en évidence une variabilité chimique et étudier la biodiversité végétale insulaire et méditerranéenne
- rédiger un atlas des plantes
- rédiger un ouvrage grand public sur les huiles essentielles.

